

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL NATATION ELITE (Toutes catégories) Individuels et critérium par équipes

❶ DATE : Mercredi 20 décembre 2023



❷ LIEU : L'Auniscéane- Rue du Perthuis Breton- 85360 LA TRANCHE SUR MER

❸ HORAIRES : A respecter strictement

13h00 : Accueil dans la structure
13h30 : Accès bassins
13h45 : Début impératif de la compétition
16h45 : Fin de la compétition
17h : Sortie de la structure

Personnes référentes pour l'organisation :
Anthony GUIGNARD : 06.88.68.17.68
Perrine ALBERT : 06.28.56.57.69
Céline LOGEAS : 06.13.09.84.28

❹ ENGAGEMENTS : Inscriptions en ligne sur U-SPORT

Limite engagements mercredi 13 décembre 2023

- 1 - Vous vous connectez sur Ugsel Net avec votre identifiant et votre mot de passe
- 2 - Vous allez dans U Sports
- 3 - Vous cliquez sur le sport souhaité : Ici Natation
- 4 - Vous descendez sur **Natation Elite 2023/ 2024**
- 5 - Ensuite vous cliquez sur le déroulement championnat et **vous allez en face du Comité UGSEL Vendée**
- 6 - Vous allez sur inscrire vos élèves **en Individuel**
- 7 - Vous êtes dirigés sur la liste de tous vos élèves, vous cochez les élèves devant participer à la compétition
- 8 - Vous cliquez sur action et inscrire
- 9 - Une fenêtre s'ouvre et vous n'avez plus qu'à cocher les épreuves choisies. **Pour les relais, ne pas oublier de compléter la case choisir Equ. N°1, N° 2 ou N° 3 ... etc....**

(Attention de bien inscrire les bons élèves dans les bons N° de relais) (Ne vous tromper pas sur ce numéro cela engendre des erreurs lors de la compétition – Soyez vigilants)

- 10 - Lors de votre validation un flash vert apparait très succinctement
- 11 - Vérifier que vos élèves sont bien inscrits : vous retournez sur Ugselnet - USport et sur "Liste des inscrits en compétition", vous choisissez sous le menu championnat la compétition "Natation Elite 2023/2024"- vous descendez sur Championnat Comité vous cliquez sur UGSEL Vendée puis "Filtrer" et là tous vos élèves inscrits apparaissent.

ÉDUCER... TOUT UN SPORT !



⑤ REGLEMENT - EPREUVES ET MINIMAS DE QUALIFICATIONS

➤ **Points Spécifiques :**

Règlement : voir le livret Régional (pages 51 à 53)

Règlement national : [ICI](#)

Attention : Bien lire le nouveau règlement avec les modifications surlignées en gras (notamment sur la tenue vestimentaire)

➤ **Chaque nageur est autorisé à participer à 4 épreuves dont 3 individuelles maximum.**

Bien vérifier le règlement pour la composition des Relais

➤ **Informations Complémentaires :**

- Le secrétariat UGSEL remplit les fiches de nage et constitue les séries en fonction des inscriptions.

- **Aucune modification ne sera faite le jour même.**

- **Chaque établissement participant fournit obligatoirement un chronométrateur**

⑥ CALENDRIER REGIONAL ET NATIONAL

- **REGIONAL** : le 31 janvier 2024 à Cholet (49)
- **NATIONAL** : Mars/ Avril 2024 (date et lieu à confirmer)

ÉDUCER... TOUT UN SPORT !